



N	SAISONNIER
N + 1	
N + 2	

FICHE DE POSTE

Elaborée par l'agent : Saisonnier

Et son supérieur hiérarchique direct :

Validée le :

Par :

Fiche métier du CNFPT : Fiche métier du CNFPT : E2C/07 Agent de propreté des espaces publics.

Définition de l'emploi et missions : Effectue les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics. Maintient un espace public propre, accueillant, pédagogique, sécurisé pour le usagers.

Rattachement administratif :

Mairie

Rattaché à la direction du service technique

**Facteurs d'évolution : Evolutions réglementaires
Evolutions sécuritaires
Normes sécuritaires dans le métier**

Situation fonctionnelle : Commune

**Conditions d'exercice : Travail en intérieur et extérieur, travail en équipe
Permis VL obligatoire
Port des équipements de protection**

- **Lieu d'affectation :** Centre technique Municipal
- **Durée hebdomadaire de service :** *temps complet*
- **Horaires de travail :** du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
- **Variables saisons :** 6h00-13h00.
- **Moyens mis à disposition (matériels, humains, financiers, ...) :** **à voir selon capacités**
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes (déplacements professionnels, travail isolé, ...)**
- **Déplacement uniquement sur le territoire de la commune, travail en équipe sous la responsabilité d'un supérieur**

Spécialisations / extensions :

- **Permis B**

Autonomie et responsabilités :

- **Autonomie limitée à l'exécution.**

Relations fonctionnelles :

- **Relations fonctionnelles en interne : Relation directe avec son supérieur hiérarchique, relation avec l'ensemble des agents de la collectivité.**
- **Relations fonctionnelles à l'extérieur : Relation directe avec le public**

Descriptif des activités et tâches (savoir-faire)

Les activités et tâches décrivent ce qui doit être effectué pour réaliser les missions relatives au poste. Elles permettent de répondre à la question : que fait-on à ce poste ?

▣ **Tâches régulières (périodicité des tâches à indiquer si besoin)**

- Techniques manuelles de balayage.
- Techniques de base de connaissance des déchets.
- Désherber manuellement ou mécaniquement la voirie.

▣ **Tâches occasionnelles**

- Participe aux différentes tâches au sein des services techniques (selon disponibilité)

Compétences requises (savoir)

(Ensemble des connaissances théoriques ou qualifications requises)

- Permis de conduire

Régime d'emploi

▣ **Cadre statutaire : Saisonnier**

- Catégorie :
- Filière : Technique
- Cadre d'emplois :

Santé au travail

▣ **Risques du poste : Voir document unique**

▣ **Équipements de protection individuelle nécessaires pour le poste : Equipements nécessaires mis à disposition**

.

L'intéressé(e), en accord avec son employeur, atteste avoir pris connaissance de sa fiche de poste.

Fait à Jonzac, le 24/03/2022

L'Agent,



N	SAISONNIER
N + 1	
N + 2	

FICHE DE POSTE

Elaborée par l'agent : Saisonnier

Et son supérieur hiérarchique direct

Validée le :

Par :

Fiche métier du CNFPT : Fiche métier du CNFPT : 16/C/18 Jardinier

Définition de l'emploi et missions : Effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Maintient un espace public propre, accueillant, pédagogique, sécurisé pour les usagers.

Rattachement administratif :

Mairie

Rattaché à la direction du service technique

**Facteurs d'évolution : Evolutions réglementaires
Evolutions sécuritaires
Normes sécuritaires dans le métier**

Situation fonctionnelle : Commune

**Conditions d'exercice : Travail en intérieur et extérieur, travail en équipe
Permis VL obligatoire
Port des équipements de protection**

- **Lieu d'affectation :** Centre technique Municipal
- **Durée hebdomadaire de service :** *temps complet*
- **Horaires de travail :** du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
- **Variables saisons :** 6h00-13h00.
- **Moyens mis à disposition (matériels, humains, financiers, ...) :** **à voir selon capacités**
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes (déplacements professionnels, travail isolé, ...)**
- **Déplacement uniquement sur le territoire de la commune, travail en équipe sous la responsabilité d'un supérieur**

Spécialisations / extensions :

- **Permis B**

Autonomie et responsabilités :

- **Autonomie limitée à l'exécution.**

Relations fonctionnelles :

- **Relations fonctionnelles en interne : Relation directe avec son supérieur hiérarchique, relation avec l'ensemble des agents de la collectivité.**
- **Relations fonctionnelles à l'extérieur : Relation directe avec le public**

Descriptif des activités et tâches (savoir-faire)

Les activités et tâches décrivent ce qui doit être effectué pour réaliser les missions relatives au poste. Elles permettent de répondre à la question : que fait-on à ce poste ?

▫ **Tâches régulières (périodicité des tâches à indiquer si besoin)**

- Effectuer les opérations d'entretien (désherbage des espaces verts de leurs dépendances (allées), des parcs.

▫ **Tâches occasionnelles**

- Participe aux différentes tâches au sein des services techniques (selon disponibilité)

Compétences requises (savoir)

(Ensemble des connaissances théoriques ou qualifications requises)

- Permis de conduire

Régime d'emploi

▫ **Cadre statutaire : Saisonnier**

- Catégorie :
- Filière : Technique
- Cadre d'emplois :

Santé au travail

▫ **Risques du poste : Voir document unique**

▫ **Équipements de protection individuelle nécessaires pour le poste : Equipements nécessaires mis à disposition**

. . . .

L'intéressé(e), en accord avec son employeur, atteste avoir pris connaissance de sa fiche de poste.

Fait à Jonzac, le 24/03/2022

L'Agent,